

N/REF : 9/05/2026 17H03 C:026163 I:33262

V/Appel du Samedi 09/05/2026 a 17H03

CITYA COLLET BEILLON

**12 AVENUE ALSACE LORRAINE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : L'ESTORIL
29 BIS/31 RUE COLONEL BOUGAULT
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 11 Mai 2026

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence

LOCALISATION : ALLEE 19 RUE COLONEL BOUGAULT - LOGEMENT DE M OBRIC AU 4EME ETAGE -

MOTIF : REFOULEMENT BAIGNOIRE

Donneur d'ordre : M. A DIAS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 09/05/2026 A 18H30 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR OBRIC.
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE L'EVACUATION EAUX USEES BAIGNOIRE.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 11/05/26 a 10H11 Mme J. LESCENE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refolement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Débouchage/pompage <= 2H00	1	509,80	509,80

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 6050117

TOTAL H.T.	509,80
T.V.A. a 10,00%	50,98
TOTAL T.T.C.En EURO	560,78

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN